# ma communauté de communes Pays de Nexon - Monts de Châlus

un projet pour notre territoire



ma com com

BUSSIÈRE-GALANT | CHÂLUS | DOURNAZAC | FLAVIGNAC | JANAILHAC | LAVIGNAC | LES | CARS | MEILHAC | NEXON | PAGEAS | RILHAC-LASTOURS | SAINT-HILAIRE-LES-PLACES | SAINT-JEAN-LIGOURE | SAINT-MAURICE-LES-BROUSSES | SAINT-PRIEST-LIGOURE







### Site de Nexon

6 bis place de la République 87800 Nexon

### Site de Châlus

28 avenue François Mitterrand 87230 Châlus

05 55 78 29 29

accueil@paysdenexon-montsdechalus.fr www.paysdenexon-montsdechalus.fr

Éditeur : communauté de communes Pays de Nexon - Monts de Châlus.

Directeur de la publication : Stéphane Delautrette.

**Conception**: Thierry Vareillaud, service communication.

Contributions: Centre Intercommunal d'Action Sociale, Office de

Tourisme, les membres de la commission communication, les services de

la communauté de communes.

Crédits photos : Office de Tourisme -CIAS & Communauté de communes

Pays de Nexon - Monts de Châlus, Stock photos.

# **SOMMAIRE**

Le territoire	page 5
Population	page 6
Économie& Emploi	page 8
Desserte, accessibilité & mobilité	page 9
Équipement & Services	page 10
Tourisme	page 12
Environnement & Énergie	page 14
Les orientations du projet de territoire	page 16
Annuaire	page 24







































Origine

La communauté de communes Pays de Nexon – Monts de Châlus est issue de la fusion, au 1<sup>er</sup> janvier 2017, des communautés de communes du Pays de Nexon et des Monts de Châlus.

Elle regroupe 15 communes : Bussière-Galant, Les Cars, Châlus, Dournazac, Flavignac, Janailhac, Lavignac, Meilhac, Nexon, Pageas, Rilhac-Lastours, Saint-Hilaire-les-Places, Saint-Jean-Ligoure, Saint-Maurice-les-Brousses, Saint-Priest-Ligoure.

Au 1er janvier 2022, le territoire intercommunal comptait 13 256 habitants.

Le territoire couvre une superficie de **395,2 km²** avec une densité de population de **33,5 hab/km²** contre 67 hab/km² en Haute-Vienne

## Localisation

Elle est située au sud de la Haute-Vienne et à proximité de l'agglomération de Limoges, au nord-est de la région Nouvelle-Aquitaine.

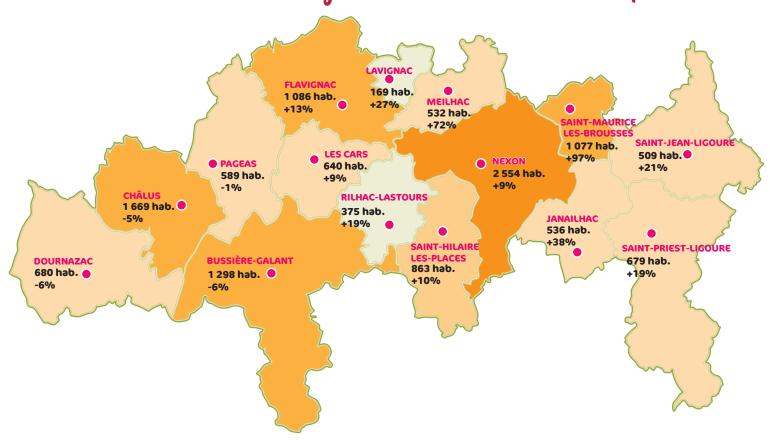
Elle est en limite du département de la **Dordogne** (au sud-ouest) et proche du département de la **Corrèze** (au sud-est). Elle est également placée entre deux pôles majeurs d'emplois et de services, **Aixe-sur-Vienne et Saint-Yrieix-la-Perche**.

Elle est membre de la Fédération de la Châtaigneraie Limousine.

**9 de ses communes** (Bussière-Galant, Châlus, Dournazac, Flavignac, Lavignac, Les Cars, Pageas, Rilhac-Lastours et Saint-Hilaire-les-Places) sont en outre adhérentes au **Parc Naturel Régional Périgord-Limousin** et la commune de Nexon est ville-porte.

# Population

# 13 256 habitants, une augmentation de +12,50% depuis 1999



La communauté de communes compte 13 256 habitants (population totale) et près de 6 000 ménages. Une croissance démographique marquée par l'influence périurbaine et les axes structurants.

	Nombre d'habitants					
	1999	2007	2012	2018	2022	1999-2022
Bussière-Galant	1 386	1 392	1 366	1 280	1 298	-6,34%
Châlus	1 759	1 628	1 598	1 628	1 669	-5,11%
Dournazac	728	686	650	664	680	-6,59%
Flavignac	955	1 045	1 040	1 065	1 086	+13,71%
Janailhac	387	451	510	532	536	+38,50%
Lavignac	133	144	149	159	169	+27,06%
Les Cars	583	598	622	630	640	+9,77%
Meilhac	308	482	513	529	532	+72,72%
Nexon	2 325	2 435	2 537	2 524	2 554	+9,84%
Pageas	594	614	603	580	589	-0,84%
Rilhac-Lastours	313	337	375	373	375	+19,80%
St-Hilaire-les-Places	780	858	909	858	863	+10,64%
St-Jean-Ligoure	419	411	500	503	509	+21,47%
St-Maurice-les-Brousses	546	842	1 047	1 056	1 077	+97,25%
St-Priest-Ligoure	567	637	667	667	679	+19,75%
Com. de communes	11 783	12 560	13 086	13 048	13 256	+12,50%
Haute-Vienne	354 055	367 156	376 058	371 575	370 774	+4,72%

Le territoire connaît une évolution démographique de + 12,50% principalement due au solde migratoire (installation de nouveaux habitants) démontrant l'attractivité du territoire. Sur la même période, la population du département a augmenté de 4,7% et connait même une baisse depuis 10 ans.

Cette dynamique reste cependant inégale. En effet, les communes les plus dynamiques sont celles les plus proches de l'agglomération de Limoges et/ou d'un axe routier structurant (A 20 et RD 704) et/ou de Nexon. L'ouest du territoire apparaît plus fragilisé par rapport à celui sous influence périurbaine.

Population par grandes tranches d'âze  Com. de communes				Haute-Vienne
<b>ተተተተ</b> ተ	75 ans ou +	1 797	14 %	12%
<b>*</b> * * * * * * * * * * * * * * * * * *	60 à 74 ans	2 623	20%	19%
ተ ተተተተተተ	45 à 59 ans	2 696	21%	20%
***************************************	30 à 44 ans	2 413	18%	19%
<b>ተተተተ</b>	15 à 29 ans	1 371	10%	16%
<b>ተተተተተ</b>	0 à 14 ans	2 200	17%	16%

Les communes opèrent une mutation ces dernières années avec une certaine attractivité pour les jeunes ménages avec enfants engendrant des besoins en équipements et services de proximité (garde d'enfants, proposition d'offres culturelles, sportives et de loisirs et accès à ces offres, ...) et une évolution dans la structure de sa population (forte évolution des employés, professions intermédiaires, cadres supérieurs notamment qui peut

amener à de nouveaux besoins : déplacements, services numériques, ...).

Avec la mutation de la structure démographique (âge et catégories socioprofessionnelles) sont apparus de nouveaux modes de consommation. Une proportion importante de retraités nécessite également des besoins de services spécifiques (loisirs, services à la personne, logements adaptés, ...).

Répartition socioprofessionnelle des foyers		Évolution depuis 2007		
		Com. de communes	Haute-Vienne	
	3,9%	Agriculteurs exploitants	-6,1%	- 8,6 %
	5,4%	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	+3,6%	+4,8 %
	6,1%	Cadres et professions intellectuelles supérieures	+87,0%	+8,6 %
	13,0%	Professions intermédiaires	+39,0%	+13,7 %
	16,2%	Employés	+110,6%	+56,4 %
	14,0%	Ouvriers	- 22,1%	- 14,3 %
	38,0%	Retraité	- 10,7%	- 4,1 %
	3,3%	Autres sans activité professionnelle	+15,4%	+6,0 %

# ma com com

La communauté de communes favorise le développement des services pour répondre aux nouveaux modes de consommation et s'adapter aux nouveaux besoins des habitants.

# Économie & emploi

Le secteur économique connaît une dynamique de créations d'entreprises avec un nombre de créations d'établissements légèrement supérieur à celui du département en 2019.

Il se caractérise par un tissu de petites entreprises (moins de 10 salariés) avec une prédominance de la sphère présentielle (entreprises locales, services, commerces liés à la consommation locale) en matière d'établissements et de postes salariés.

		Établissements	0 salarié	1 à 9 salariés	10 + salariés
	Agriculture, sylviculture et pêche	54	11	43	0
£\$\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\	Industrie	40	2	30	8
	Construction	30	5	25	0
	Commerce, transport, services divers	157	14	129	14
0000	- dont commerce et réparation automobile	47	2	40	5
	Administration publique, enseignement, santé, action sociale	71	1	50	5
	Ensemble	352	33	277	42

# Des atouts territoriaux

- → Un taux de **chômage inférieur aux moyennes** nationale et régionale,et un nombre d'actifs en augmentation (5 246 contre 5225 en 2011 et 4777 en 2006)
- → La présence de plusieurs **entreprises de renom** (Legrand à Châlus, Broussaud aux Cars, Safran à Nexon...)
- → Des dispositifs d'accueil et d'accompagnement : 4 Zones d'activités économiques (ZAE) (Châlus, Flavignac, Nexon, St-Maurice-les-Brousses) ; aides économiques ; bâtiment d'accueil d'activités (AILE)...
- → Des filières reconnues : bois, industrie...



- Des dispositifs d'aide à l'investissement immobilier en partenariat avec le Département pour accompagner les entreprises dans leur projet.
- Une animation économique territoriale dédiée auprès des entreprises pour les orienter et les accompagner dans leur projet de développement et dans le montage de dossiers.
- Le programme Petites Villes de Demain, dispositif de soutien au développement des bourgs ruraux jouant un rôle de centralité et offrant des services améliorant la qualité de vie des habitants.
- Une offre de foncier pour l'accueil d'entreprises (Zone d'activité, locaux...).

# Desserte, accessibilité & mobilité



Réseau routier

ritoire intercommunal attractif.

→ 2 axes routiers structurants: la RN 21 (Limoges – Périgueux) et la RD 704 (Limoges – St-Yrieix-la-Perche)

une situation géographique « stratégique », rendent le ter-

- → l'A 20, située à proximité immédiate du territoire, à moins de 2 kilomètres à l'est de la commune de St-Jean-Ligoure, accessible par la sortie n°40
- → la RD 901, qui relie le territoire à St-Junien (voire Angoulême) et St-Yrieix-la-Perche

# Transports ferroviaires

Le territoire intercommunal est traversé par les lignes TER Limoges – Périgueux et Limoges-Brive, bénéficie de 3 gares : Nexon, St-Hilaire-les-Places (gare de Lafarge) et Bussière-Galant. La gare de Nexon est la plus fréquentée du sud du département.

# Transports en bus

5 lignes desservent le territoire. Organisées en étoile à partir de Limoges, elles **ne permettent toutefois pas d'assurer les liaisons transversales au sein du territoire**.

- Mise en place d'un schéma directeur vélo afin de favoriser et faciliter l'usage du vélo au quotidien et de loisirs.
  - Une réflexion engagée sur la desserte ferroviaire (Optim'TER, travail sur le TramTrain Limousin).
  - Mise en location d'un véhicule électrique dans le cadre du programme Territoire à Energie Positive (TEPOS -Démarche « Bougeons Durable »).

## Couverture numérique

Un programme de déploiement de la fibre est en cours sur le territoire pour permettre une couverture en très haut débit d'ici fin 2024 / début 2025.

Ce réseau est d'autant plus important pour l'accès aux nouvelles formes d'organisation du travail, aux biens et aux services, et pour accompagner le développement des entreprises, contribuant ainsi à l'attractivité du territoire. Équipements & services



# letite enfance, enfance, jeunesse

Un maillage du territoire en équipements et offres d'activités gérés par le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS):

- → Des multi-accueils : « Pirouett'Cacahuètes » à St-Maurice-les-Brousses (accueil d'environ 80 enfants à l'année) et « Lili prune » aux Cars (accueil d'environ 60 enfants à l'année)
- → Des accueils de loisirs intercommunaux :
  - → « Le Terrier des Galoupiaux » pour les 4-12 ans à Janailhac
  - → « Bouge tes loulous » pour les 3-6 ans à Flavignac
  - → « Bouge tes copains » pour les 6-11 ans à Bussière-Galant
  - → « Bouge tes jeunes » à partir de 12 ans à Châlus ;
  - → ALSH pour les 11-17 ans au sein du Centre social du Pays de Nexon (AAJPN) à Nexon
- → Relais petite enfance (RPE): lieu d'information et d'animation en direction des familles, des assistantes maternelles et des enfants (accueils aux Cars et à Janailhac)

# Lecture publique & action culturelle

Un **réseau de 7 médiathèques** (Bussière-Galant, Châlus, Dournazac, Flavignac, Les Cars, Nexon, Pageas) facilite l'accès à la culture.

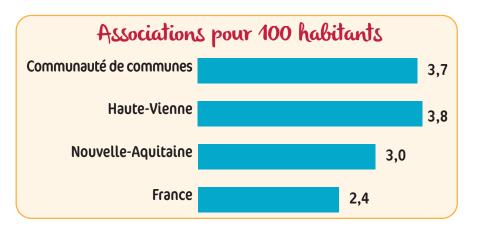
À Dournazac, Les Cars et Pageas, la médiathèque accueille également une Agence Postale Intercommunale (API). De manière générale, les équipements de type médiathèque évoluent vers un élargissement de leur champ d'actions au-delà de la culture pour s'inscrire comme des lieux de services et de maintien de lien social, ainsi:

- → Des temps d'accueil et d'animation réservés aux écoles dans les médiathèques
- → Visites et portages de documents pour les résidents des EHPAD
- → Accueils et déplacements en multi-accueils (crèches), RPE (relais petite enfance) avec des éveils aux livres.
- → Un projet d'ouverture d'une 8e médiathèque
- → Une programmation culturelle riche: expositions, ateliers, concerts, spectacles...

Le dispositif « Ticket culture jeunes » permet aux jeunes d'accéder à des manifestations culturelles à prix réduits, grâce à une participation financière de la communauté de communes.

# **Autres services** intercommunaux:

- → 1 service mandataire d'aide à domicile (CIAS)
- → 2 espaces France Services à Nexon avec l'AAJPN (Association d'Animation et de Jeunesse du Pays de Nexon) et Châlus (Maison de l'Intercommunalité) pour un accès de proximité aux démarches des services publics



## Vie associative

Les 486 associations du territoire jouent un rôle majeur dans la proposition d'offres culturelles, sportives et de loisirs pour tout âge.

Parmi elles, le centre social du Pays de Nexon (AAJPN) avec des propositions à destination des familles et une offre de loisirs diversifiée.

On trouve également de nombreuses associations dont le Sirque, Débroussaillons l'expression, les Amis des Tuileries de Puycheny,... qui proposent une offre culturelle et/ou artistique étoffée sur le territoire.

En apportant son soutien aux associations et en les aidant dans la réalisation de leurs projets, la collectivité favorise le développement d'événements culturels à vocation intercommunale et les actions faisant rayonner l'image de votre territoire :

- mise à disposition de matériel à l'ensemble des associations: chapiteaux, scènes couvertes, matériel électrique, gobelets réutilisables...
- soutien financier des associations culturelles sur des critères spécifiques et par délibération du conseil communautaire.

## Structures scolaires

Des écoles maternelles et primaires sont présentes sur chaque commune, excepté Rilhac-Lastours et Lavignac.

Concernant l'enseignement secondaire, la plupart des élèves du territoire est scolarisée dans les collèges de Châlus (245 élèves) et Nexon (272 élèves). Ils se rendent ensuite majoritairement aux lycées de la cité scolaire de Saint-Yrieix-la-Perche (lycée d'enseignement général et technologique et lycée professionnel).

## Soins et santé

Le territoire intercommunal compte globalement 65 professionnels de santé libéraux : 13 médecins généralistes, 1 ophtalmologue, 4 dentistes, 15 kinésithérapeutes, 2 ostéopathes, 2 pédicures podologues, 28 infirmiers). Le territoire dispose également de 2 centres de soins infirmiers de la Croix-Rouge française (Châlus et Nexon), 6 pharmacies et 3 EHPAD (Châlus, Les Cars et Nexon).

Un diagnostic territorial de santé du territoire des Monts de Châlus a été réalisé en septembre 2016. En novembre 2015, le projet de construction d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire à Châlus a été validé par la Commission Régionale d'Examen des Projets. L'organisation de l'offre de soins de premier recours portée par la Communauté de communes a ensuite permis la création de deux antennes, à Bussière-Galant et Dournazac.

Une maison médicale a également vu le jour à Saint-Maurice-les-Brousses.



- Maillage du territoire pour des services intercommunaux de proximité
- -Une politique sociale forte portée par un Centre intercommunal d'action sociale (CIAS). - Un soutien logistique et financier au monde associatif et culturel.
- Une politique culturelle dynamique au travers de notre réseau de lecture.
- Un dispositif d'accès à la culture pour les jeunes.



# Destination lays de Nexon -Monts de Châlus

Marquée notamment par les différentes routes qui la traversent (Route Richard Cœur de Lion, Chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle, La Roue de Lawrence d'Arabie), notre destination raconte son Histoire séculaire à travers son patrimoine, ses paysages et ses savoir-faire.

Attractive également pour sa richesse naturelle (jardins, sentiers de randonnée, sources et plans d'eau), elle s'adresse aux touristes en quête de déconnexion, d'activités au cœur de grands espaces et de retour aux choses simples. L'arrivée de nouvelles préoccu-

pations, notamment environnementales, engendre aujourd'hui une envie de pratiquer des modes de mobilité douce, notamment le vélo et la randonnée. Voilà pourquoi depuis l'été 2021, l'Office de Tourisme adapte son offre aux besoins et aux changements de modes de vie et de consommation de ses visiteurs.

# Un territoire aux multiples entités

→ une diversité de patrimoines bâtis et naturels. La route Richard Cœur de Lion avec 7 châteaux : Montbrun (Dournazac), Châlus Maulmont, Châlus Chabrol, Les Cars, Nexon, Rilhac-Lastours, Châlucet (St-Jean-Ligoure)



- → des savoirs-faire : châtaignier, porcelaine, terre, textiles...
- → des plans d'eau de baignade, de bassins d'été et d'espaces d'activités nature. Bussière-Galant, Flavignac, Nexon (plus de baignade mais une navette pour aller à Saint Hilaire) et Saint-Hilaireles-Places. Des piscines d'été existent à Châlus et les Cars. Deux espaces d'activité nature se distinguent par leur caractère structurant : l'un autour du plan d'eau de Bussière-Galant, à l'espace Hermeline



## www.tourisme-nexon-chalus.fr

- et l'autre constitué par la voie verte au départ de Châlus qui se prolonge jusqu'à Oradour-sur-Vayres
- → des circuits de randonnées : près de 170 km de sentiers sont inscrits au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée) dont plus de 20% sur la seule commune de Bussière-Galant
- → un maillage de 10 circuits cyclo touristiques en lien avec les Schémas départementaux et régionaux des Vélo Routes et Voies Vertes
- → des parcours Trail: 12 en place aujourd'hui et 7 en préparation sur l'ensemble du territoire représentant 250 km de circuits
- → un circuit cyclo touristique interdépartemental entre la Haute Vienne et la Dordogne : Dans la Roue de Lawrence d'Arabie
- → des évènements phares : les médiévales de Lastours, le festival des Arts du feu, le festival de la Route du Sirque, Rock métal Camp, Scènes d'Automne, Festival des Carrioles...

# Hébergements

Le territoire intercommunal compte plus de 1 000 lits touristiques (soit environ 5% de la capacité départementale), proposant ainsi une offre variée : meublés de tourisme, hôtellerie de plein air, insolite...

Une démarche de qualification permet de classer (Chambre d'hôtes Référence ou Meublés de Tourisme) ou de labelliser (Accueil Rando, Accueil vélo, Clé-vacances, Gîtes de France)...

# ma com com

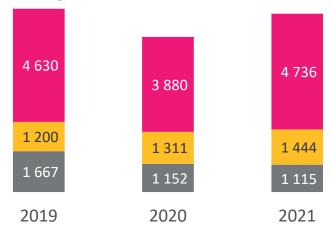
- La démarche d'accessibilité « Tourisme pour tous » menée par la Fédération de la Châtaigneraie Limousine
- Développement du cyclotourisme (passage de vélo-routes et circuits cyclo touristiques locaux)
- Développement du tourisme d'itinérance, du tourisme « vert »
- Qualification de l'offre d'hébergement
- Valorisation du patrimoine : site de Puycheny, Jardin de l'an mil

# Environnement & Énergie



# Prévention des déchets

## **Tonnages de collecte des déchets**



#### En décheterie

## **Emballages en écopoint**

### **Ordures Ménagères Résiduelles**

Des démarches ambitieuses ont été engagées depuis plusieurs années, avec la mise en place d'une tarification incitative et de nombreuses actions de prévention. Elles ont permis de réduire la nocivité des déchets et de faire un transfert de tonnages très important entre les ordures ménagères résiduelles - OMR (- 49 %) et les emballages collectés (+ 39 %).

L'optimisation du service a également été recherchée et a conduit à adapter en 2020 l'organisation de la collecte OMR aux besoins constatés, avec un passage du camion toutes les 2 semaines (sauf pour les activités nécessitant une collecte plus régulière). Cela permet une diminution d'environ 30% des kilomètres parcourus (soit 26 000 km de moins) et des émissions de gaz à effet de serre.

Au global, on constate une **réduction de 4 % de la quantité de déchets produits, entre 2010 et 2019** (contre une hausse de + 2,1% à l'échelle du SYDED de la Haute-Vienne).

Avec 85 kg/habitant en 2021, la collectivité fait partie des rares collectivités au niveau national à enregistrer un ratio d'OMR (ordures ménagères résiduelles) inférieur à 100 kg/habitant/an.

Les perspectives en matière de prévention des déchets concernent désormais principalement la gestion de proximité des biodéchets (obligation de tri à la source d'ici fin 2023) et le réemploi, dans une logique d'économie circulaire.

# Transition énergétique & écologique

## Production d'énergie renouvelable

Elle représentait 66 GWh / an en 2015, soit environ 20% des consommations énergétiques du territoire.

Cette production est dominée par le bois-énergie, représentant près de 91% de la production d'énergie, le pourcentage restant se partageant entre l'éolien (7%) et le photovoltaïque (2%).

La commune de Rilhac-Lastours accueille une éolienne exploitée depuis 2014 par la société citoyenne EOL 87.

Au cours des dernières années, plusieurs installations photovoltaïques ont été réalisées, notamment sur des bâtiments agricoles. Une société citoyenne a également été créée en 2016 (SAS La Citoyenne solaire) et a réalisé plusieurs centrales photovoltaïques.

## **Programme TEPOS** (Territoire à énergie positive)

La communauté de communes est engagée depuis 2017 dans ce programme et plusieurs actions sont en cours en faveur des énergies renouvelables et pour réduire les consommations énergétiques.

## Plan climat-air-énergie territorial (PCAET)

Approuvé le 15 février 2022, le PCAET permet de définir une stratégie pour atteindre l'autonomie énergétique à l'horizon 2050.

## Mobilité durable

84% des déplacements en voiture individuelle **OBJECTIF 2050 :** 





# Rénovation énergétique

Près de 40% des logements sont à l'origine de consommations importantes

## **OBJECTIF 2050:**

Rénover 4 700 maisons individuelles et 270 logements collectifs



# Énergies renouvelables

20% des consommations couvertes par des énergies renouvelables sur notre territoire

#### **OBJECTIF 2050:**

100% des consommations couvertes par des énergies renouvelables

(panneaux photovoltaïques sur toiture, éoliennes, bois-énergie...)



La présence d'un site Natura 2000 et de neuf sites classé Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF) démontre la richesse paysagère du territoire.

Plusieurs dispositifs sont engagés et participent à la préservation de la biodiversité et à la protection de l'environnement sur le territoire :

- → Le Site Natura 2000 du réseau hydrographique de la Haute Dronne et plusieurs sites naturels remarquables confiés en gestion au Conservatoire des Espaces Naturels
- → Des Contrats territoriaux milieux aquatiques sur les bassins de la Vienne (Arthonnet, Aixette, Gorre notamment), de la Briance (Ligoure) et de la Tardoire
- → La labellisation « Villes et villages étoilés » de 5 communes sur 15, permettant de valoriser les efforts de réduction des consommations liées à l'éclairage public et la protection de la biodiversité nocturne ; ainsi que le projet de Réserve internationale de ciel étoilé animé par le Parc naturel régional Périgord Limousin
- → Des continuités écologiques et une trame verte et bleue garanties par les 2 Plans locaux d'urbanisme intercommunaux récemment entrés en vigueur

Une partie du territoire (10 communes sur 15) font par ailleurs partie du Parc naturel régional Périgord Limousin (PNRPL).

Il faut noter que cette biodiversité est néanmoins fragile. Comme l'a révélé le diagnostic réalisé dans le cadre du PCAET (Plan climat air énergie territorial), les modifications induites par le changement climatique (régime pluviométrique, augmentation des températures et des sécheresses) vont contribuer de manière significative à accentuer la vulnérabilité des paysages et de la biodiversité. Le territoire pourrait notamment être exposé à un phénomène de migration ou de dépérissement des massifs forestiers.



- Engagement dans le programme TEPOS depuis 2017 et mise en place d'un PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial).
- Tri à la source des biodéchets (2023) et développement de la gestion de proximité des déchets verts.
- Structuration de la compétence gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondation GEMAPI.







Il s'agit là d'un enjeu majeur de cohésion sociale locale mais également une nécessité pour attirer de nouvelles entreprises et de nouveaux actifs.

Objectifs	Actions
Marine S.	→ Accompagner l'évolution des <b>PLUI</b> (Plans locaux d'urbanisme intercommunaux)
moleculity !	→ Mutualiser le service d'instruction des autorisations d'urbanisme
Aménager l'espace intercommunal	→ Déployer le numérique avec le très haut débit sur tout le territoire à l'horizon 2025
Développer et soutenir les services en direction de l'enfance, la jeunesse et les seniors	→ Soutenir les services du Centre intercommunal d'action cociale en partenariat avec la CAF 87, le Département, la MSA :
	→ 2 multi-accueils (gérés par la Mutualité Française Limousine) : 36 places
	→ Relais Petite Enfance multi-site: 55 assistantes maternelles en activité, 165 familles utilisatrices
	→ 3 accueils de loisirs sans hébergement (3-12ans): 410 enfants inscrits
	→ 2 accueils de loisirs adolescents (gérés par l'AAJPN): 167 ados inscrits
	→ Service mandataire d'aide à domicile : 213 particuliers employeurs
	→ Poursuivre les aménagements des multi-accueils, des Accueils de loisirs et du Relais petite enfance: installation de jeux, clôture d'enceinte, création d'espaces extérieurs sécurisés, ombragés et adaptés
	→ Aider à la formation des professionnels (aides à domicile, assistantes maternelles)





Aide aux démarches Accéder aux services publics

- → Accompagner le maintien des services publics
  - → Animer les espaces France Services (2 espaces sur le territoire)
  - → Assurer la présence postale : 3 agences postales intercommunales gérées dans des médiathèques
  - → Simplifier l'accès aux services publics : 2 maisons de l'intercommunalité sur le territoire
- → Favoriser l'émergence de Tiers lieux



Intégrer les nouveaux usages numériques

- → Renforcer la communication digitale
  - → Nouveaux sites internet (Communauté de communes, Office de tourisme) adaptés aux nouveaux besoins
  - → Présence et animation sur les **réseaux sociaux** pour permettre une information en temps réel
  - → Développement des services en ligne : réservation accueil de loisirs, paiement en ligne des factures, outils extranet pour les élus



Soutenir l'économie locale Dynamiser les centres-bourgs Renforcer l'attractivité résidentielle

- → Soutenir la modernisation de l'immobilier d'entreprise
- → Mettre en place et animer le dispositif Petites villes de demain (PVD) : définir et mener un programme d'actions transversal de renforcement des centralités pour consolider l'attractivité du territoire par des « Opérations de revitalisation de territoire (ORT) »



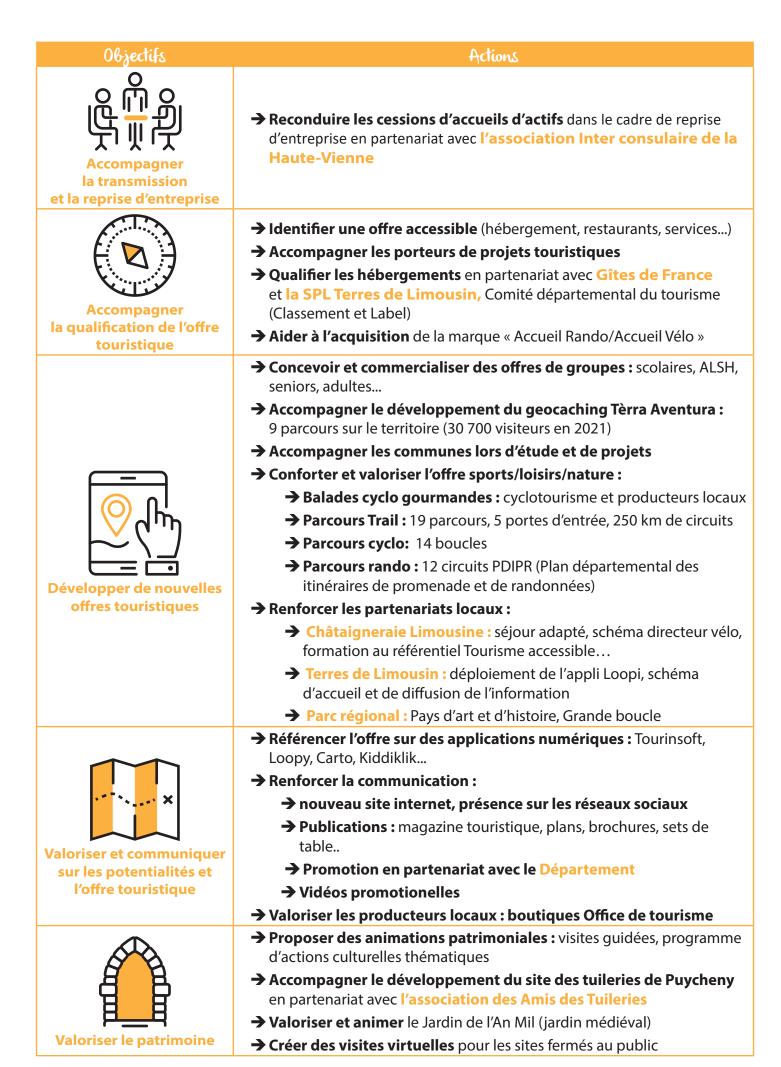
Promouvoir la lecture publique et l'action culturelle

- → Consolider le réseau lecture de 7 médiathèques (3 475 inscrits), une 8e médiathèque en projet
- → Animer le réseau de lecture : accueils des scolaires, visites en EHPAD, visites et accueils des structures de petite enfance de la communauté de communes
- → Multiplier l'offre d'actions culturelles : animations, expositions, ateliers, festivals... en médiathèques
- → Poursuivre le soutien aux associations culturelles à vocation intercommunale : aides financières et prêt de matériel



Afin d'amplifier l'action mise en œuvre au cours des dernières années par la communauté de communes en matière de développement économique et touristique.

## Objectifs Actions → Accompagner l'accueil et l'installation d'entreprises (acquisitions foncières pour l'installation, communication sur les ZAE...) → Développer les Zones d'activitééconomiques (ZAE) : poursuite du projet de nouvelle voie d'accès à la ZAE Chez Fontanille depuis la RN21 → Renforcer les lieux d'accueil d'entreprise : bâtiment AILE pour Accroître et qualifier l'accueil courte durée d'entreprises l'offre de foncier → Recenser les locaux économiques privés disponibles → Accompagner les porteurs de projets économiques → Proposer un appui aux acteurs économiques → Animer un réseau d'entreprises du territoire → Soutenir les investissements immobiliers Renforcer la politique → Soutenir les activités à vocation économique sociale et solidaire d'animation économique et l'accompagnement des entreprises et des activités → Accompagner le déploiement du numérique → Favoriser les espaces de travail partagés (coworking) et le télétravail Valoriser les nouvelles formes de travail





La volonté de préserver la qualité environnementale et la qualité de vie sur le territoire s'est traduite par les politiques volontaristes de ces dernières années. Cette volonté doit se poursuivre et s'amplifier tout en renforçant nos partenariats.

## Objectifs



les consommations énergétiques



Rénovation énergétique des bâtiments

- → Soutenir la Rénovation énergétique : le SEHV, le Département et les Établissements public de coopération intercommunale (EPCI) hors Limoges Métropole se sont rassemblés pour créer la nouvelle plateforme **NOV'HABITAT 87** (conseils aux particuliers et petit tertiaire privé)

Actions

- → Poursuivre l'amélioration énergétique du patrimoine de la collectivité: en 2020 et 2021, opération de calorifugeage des réseaux de chauffage du patrimoine - Remplacement des luminaires par des pavés LED, isolation des combles
- → Sensibiliser aux économies d'énergie des bâtiments publics : en partenariat avec le PNR Périgord Limousin (prêt de compteurs Ecojoko permettant de mesurer les consommations électriques) et auprès du grand public par des animations
- → Réduire la consommation liée à l'éclairage public : valorisation des communes labellisées « Villes et Villages étoilés », soutien à la Réserve Internationale de Ciel Étoilé (PNR Périgord Limousin)
- → Favoriser l'énergie photovoltaïque : en partenariat notamment avec La Citoyenne Solaire - (études de faisabilité technico-économique pour 20 bâtiments publics, opération « De l'électricité sur mon toit » auprès des habitants)
- → **Développer la filière bois :** en accompagnant la réalisation de chaufferies bois et de réseaux de chaleur
- → Soutenir la production d'énergie : suivi du projet éolien citoyen EOL 87 / EOL Bussière-Galant / WPD
- → Sensibiliser les enfants sur l'énergie et la mobilité : animations dans les écoles et les accueils de loisirs



la production d'énergies renouvelables



milieux naturels

#### **Accueil**

05 55 78 29 29

accueil@paysdenexon-montsdechalus.fr

# Pôle environnement gestion des ordures ménagères

05 55 78 67 94

environnement@paysdenexon-montsdechalus.fr

### Développement durable

05 19 09 00 10 - 07 76 01 23 80 developpementdurable@paysdenexon-montsdechalus.fr

### Service Public d'Assainissement Non Collectif - SPANC

secteur Nexon: 06 09 76 29 65 spanc1@paysdenexon-montsdechalus.fr secteur Châlus: 06 56 83 30 66 spanc2@paysdenexon-montsdechalus.fr

#### CIAS

05 55 36 07 98

secretariat.cias@paysdenexon-montsdechalus.fr

### Lili Prune

05 55 36 03 85

liliprune@mutualitelimousine.fr

#### Pirouett'Cacahuètes

05 55 57 50 07

pirouettcacahuetes@mutualitelimousine.fr

#### **Relais Petite Enfance**

- Les Cars: 05 55 42 84 72 ram1.cias@paysdenexon-montsdechalus.fr

- Les P'tits Bouts - Janailhac 05 19 09 00 14 – 06 33 65 85 75

ram2.cias@paysdenexon-montsdechalus.fr

## Bouge Tes Loulous Bouge Tes Copains

05 55 42 84 69 / 05 55 50 58 32

accueilsdeloisirs.cias@paysdenexon-montsdechalus.fr

## Le Terrier des Galoupiaux

05 55 00 76 58

terrierdesgaloupiaux.cias@paysdenexon-montsdechalus.fr

### **ALSH ADO - AAJPN** (Centre Social)

05 55 58 11 05

pij.nexon@wanadoo.fr

## **Bouge Tes Jeunes!**

05 55 78 60 53

btj.aajpn@gmail.com

## Service aide à domicile

Pôle de Châlus: 05 55 36 09 80

service mandataire 1. cias@pays denex on-monts dechalus. fr

Pôle de Nexon : 05 55 58 26 79

servicemandataire2.cias@paysdenexon-montsdechalus.fr

#### France services

Châlus: 05 19 09 00 04

franceservices@paysdenexon-montsdechalus.fr

Nexon: 05 55 58 11 05 msap.nexon@orange.fr

### Office de Tourisme

05 55 58 28 44

tourisme@paysdenexon-montsdechalus.fr

### Réseau des médiathèques

05 55 78 83 25

mediatheques@paysdenexon-montsdechalus.fr

#### **Action culturelle**

05 55 58 33 34

actionculturelle@paysdenexon-montsdechalus.fr



# Restons en contact!

du lundi au vendredi, de 9h à 12h00 et de 14h00 à 17h00

www.paysdenexon-montsdechalus.fr

